

FÉVRIER 2023 | N° 8

LES INFOS *de l'interco*

BULLETIN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES GORGES DE L'ARDÈCHE

BALAZUC
BESSAS
CHAUZON
GROSPIERRES
LABASTIDE-DE-VIRAC
LABEAUME
LAGORCE
LANAS
ORGNAC-L'AVEN
PRADONS
ROCHECOLOMBE
RUOMS
SAINT-ALBAN-AURIOLLES
SAINT-REMÈZE
SALAVAS
SAMPZON
SAINT-MAURICE-D'ARDÈCHE
VAGNAS
VALLON PONT D'ARC
VOGÜÉ

Saint-Alban-Auriolles

TRAVAUX POUR LA RIVIÈRE BEAUME

P.6

Travaux au Pont d'Arc

UNE AIRE DE STATIONNEMENT DES AUTOCARS

P.7

Petite enfance

QUELS MODES DE GARDE SONT PROPOSÉS ?

P.9

GORGES DE
L'ARDÈCHE
L'INTERCO



SOMMAIRE

Actualités 3



Retour en images 4 | 5



Décryptages 6 | 9



Territoire 10 | 11



Agenda 12



Directeur de publication : Luc Pichon
Rédaction : Sarah Burleraux, service communication
Crédits photos : Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche, sauf mention contraire
Création, mise en page : Irène Chauvel
Impression : Graphot
Imprimé à 10 000 exemplaires

L'ÉDITO

La communauté de communes des Gorges de l'Ardèche s'est engagée en 2021 dans la réalisation d'un plan alimentaire de territoire aux côtés des communautés de communes du Pays des Vans en Cévennes et de Beaume Drobie. Ce plan vise à faciliter l'installation d'agriculteurs locaux, à mener des actions d'éducation alimentaire et développer une offre alimentaire de qualité et de proximité pour tous. L'arrêt de l'activité du prestataire qui livrait les repas des crèches et des accueils de loisirs au 1^{er} mars prochain est donc l'occasion de mettre en pratique les objectifs fixés par le plan alimentaire de territoire : bien nourrir nos enfants et leur faire découvrir les richesses de notre terroir et de notre planète.



L'alimentation est un enjeu important pour notre avenir, en termes de santé, d'économie et de vie sociale. C'est pourquoi la communauté de communes va s'impliquer directement dans la production de repas pour les enfants en créant un service de restauration collective au sein des cuisines de l'ancien collège de Vallon Pont d'Arc, avec le soutien de la municipalité. Le bien-être de nos enfants et de nos familles constitue une priorité. C'est pourquoi en plus de la restauration collective, je souhaite mener rapidement des actions en matière d'offre de places en crèche et de parentalité. La vie actuelle de nos enfants est l'avenir de notre territoire.

Le président, LUC PICHON.

Bulletin d'informations
édité par la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche
16 rue des Abeilles
07150 VALLON PONT D'ARC

Ouvert du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ;
vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.

Tél. : 04 75 37 61 13 | info@cc-gorgesardeche.fr | www.cc-gorgesardeche.fr |

ACTUALITÉS



Les nouveautés DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Trois nouveaux services sont proposés : les ados âgés de 11 à 17 ans sont désormais accueillis pendant les vacances scolaires, le paiement en tickets CESU – chèque emploi service universel est désormais possible et les programmes des activités pour les vacances et les mercredis sont disponibles en ligne.

cc-gorgesardeche.fr/enfance-et-jeunesse



Le saviez vous ?

4 AGENCES POSTALES INTERCOMMUNALES

Depuis la réouverture à l'automne de l'agence postale de Labastide-de-Virac, l'Interco gère désormais 4 agences postales :

Labastide-de-Virac, située 81 route de Vallon. Tél. 04 75 38 60 00. Ouverte du lundi au jeudi de 9 h 15 à 12 h 15

Orgnac-l'Aven, 35D La placette. Tél. 04 75 38 60 80. Ouverte le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h 15



Saint-Remèze, à la mairie. Tél. 04 75 04 90 21. Ouverte du lundi au samedi de 9 h 45 à 12 h
Vogüé, entrée commune avec l'office du tourisme, 52 Grand rue. Tél. 04 75 37 15 53. Ouverte le lundi, mardi et vendredi de 9 h 45 à 12 h 45

Voir les horaires d'ouverture actualisés et les autres bureaux de poste : localiser.laposte.fr/ardeche



L'accueil

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A DÉMÉNAGÉ

L'entrée de la communauté de communes a été modifiée : elle se situe désormais au même niveau que France services. C'est plus pratique : les visiteurs n'ont plus à gravir 3 étages avant de se présenter à l'accueil et sont plus facilement dirigés vers l'espace France services. Pour les personnes à mobilité réduite, l'accès par l'ascenseur est maintenu, une sonnette étant prévue à cet effet.



RETOUR EN IMAGES

Journées zéro déchets LES COMMUNES S'ENGAGENT !

Samedi 15 octobre, lors de sa journée « Tri ton déchet », la mairie de Saint-Remèze a proposé avec l'aide du Sictoba un atelier pédagogique pour constater et expliquer les erreurs de tri en déballant devant les habitants deux bacs de collecte de déchets ménagers. Fin novembre, la mairie de Vallon Pont d'Arc a, quant à elle, organisé une série d'actions pour la Semaine européenne de la réduction des déchets : stand sur l'alimentation, zone de gratuité, ateliers fabriques produits d'hygiène, etc.



Dedans moi, SPECTACLE POUR LES TOUS-PETITS

Le 16 décembre à Sampzon, le service petite enfance a proposé un spectacle pour partager un moment de convivialité avec les familles des enfants accueillis dans les crèches intercommunales, le personnel et les assistants maternels du territoire. Il abordait le thème des émotions, fil rouge des activités pédagogiques proposées cette année dans les 3 crèches intercommunales.



Le mercredi ON VOYAGE SUR LES 5 CONTINENTS

Les enfants accueillis le mercredi dans les centres de loisirs de l'Interco partent tout autour de la terre ! Asie et Afrique étaient au programme du 1^{er} semestre avec notamment un atelier percussion et danse par l'association « Kela semae » de Salavas. En ce début d'année, place à l'Océanie... et au rugby !



38^e Marathon international DES GORGES DE L'ARDÈCHE

C'est LE grand rendez-vous de l'automne : 1 600 participants répartis en 4 épreuves. Grands champions et amateurs ont descendu les Gorges de l'Ardèche en canoë/kayak de 1 à 9 places mais aussi en paddle, pirogue ou barque. Cap ou pas cap de participer à la prochaine édition le 11 novembre 2023 ?





Saint-Alban-Auriolles TRAVAUX POUR LA RIVIÈRE BEAUME



En amont du village, dans la plaine d'Auriolles, des travaux importants réalisés par l'établissement public de bassin versant de l'Ardèche viennent de s'achever dans le lit de la Beaume. Objectif : restaurer la mobilité de la

rivière et sa qualité écologique, tout en préservant les activités agricoles environnantes.

« À cet endroit stratégique, proche de la confluence avec le Chassezac, les berges s'érodent fortement depuis

Lors des pêches électriques de sauvegarde réalisées par la fédération de pêche de l'Ardèche les 8 et 17 novembre, plusieurs spécimens d'une espèce endémique, rare et menacée ont été trouvés, il s'agit de l'apron du Rhône.



© EPTB.



LA TAXE GÉMAPI ?

Prélevée depuis 2018 par les communautés de communes auprès des particuliers et entreprises via les taxes foncières, la taxe d'habitation et la cotisation foncière des entreprises, elle finance la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Le produit de la taxe GEMAPI est réparti entre les deux établissements de bassin versant : EPTB Ardèche et AB Cèze.

cc-gorgesardeche.fr/au-quotidien/prevention-inondations

plusieurs années, notamment en rive droite. L'enjeu est rendre la rivière moins vulnérable aux inondations », explique Nicolas Clément, maire de Saint-Alban-Auriolles et représentant de la communauté de communes à l'établissement de bassin versant (EPTB Ardèche). 20 000 m³ de terre et galets ont été décaissés en rive gauche au profit de la rive droite, où une ripisylve (forêt alluviale) est recréée. Ainsi, une forme plus naturelle pour la rivière a été dessinée, afin de lui redonner son aspect d'origine. D'un point de vue environnemental, les habitats naturels de la faune locale (reptiles, loutres, guêpiers, chauve-souris,...) ont été préservés pendant le chantier et des pêches de sauvegarde ont été réalisées. Le chantier et les nombreuses études qui ont été nécessaires au préalable sont financés à 80 % par l'Agence de l'eau, la Région et le Département. Le reste à charge est financé par la taxe Gemapi, ainsi qu'un apport direct de la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche.



Entreprises NOUVELLES MODALITÉS POUR LES AIDES À L'INVESTISSEMENT

Une aide financière est proposée par la communauté de communes depuis 2018 pour les entreprises de moins de 50 salariés désirant améliorer leur point de vente. L'aide de l'Interco permet aux entreprises d'accéder en complément à une aide de la Région. En 2022, 9 entreprises en ont bénéficié, soit un montant total de 30 000 €. Pour 2023, les modalités sont revues. « Les conditions d'accès restent identiques mais la communauté de communes souhaite mieux connaître les entreprises qu'elle accompagne. Ainsi, les demandes des entreprises sont instruites par les chambres consulaires puis les entreprises vien-

dront présenter leur projet devant une commission d'attribution qui se réunira une fois par trimestre », explique Claude Benahmed, vice-président en charge du développement économique et du tourisme. Cette aide à l'investissement s'adresse aux entreprises qui disposent d'un point de vente de moins de 300 m² et exercent une activité au moins 10 mois par an. Le point de vente doit être situé sur le territoire intercommunal, hors zones commerciales et artisanales. Les investissements pris en charge sont variés (rénovations de vitrine, équipement de sécurité, économies d'énergies, matériel) et



doivent se situer entre 10 000 et 50 000 € HT. La subvention de la communauté de communes intervient dans la limite de 10 % des dépenses éligibles et celle de la Région jusqu'à 20 %.

[cc-gorgesardeche.fr/rubrique économie](http://cc-gorgesardeche.fr/rubrique-economie)



Travaux au Pont d'Arc UNE AIRE DE STATIONNEMENT DES AUTOCARS



© Département de l'Ardèche.

Des travaux sont en cours dans le cadre de l'Opération Grand Site, qui vise depuis 2016 à valoriser la Combe d'Arc. Mené par le Département de l'Ardèche et situé devant l'auberge du Pont d'Arc, cet aménagement permettra de stationner 4 autocars dès

L'OPÉRATION GRAND SITE

est pilotée par le Département de l'Ardèche, en lien avec l'État et en partenariat avec le Syndicat de gestion des Gorges de l'Ardèche, la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche, la commune de Vallon Pont d'Arc et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette opération d'envergure vise à concilier les enjeux patrimoniaux et touristiques de ce site exceptionnel. 2 phases de travaux ont déjà été réalisées entre 2016 et 2018. Il s'agit ici de la troisième et avant



dernière phase de travaux. Il revient à la communauté de communes de gérer les différents aménagements réalisés : toilettes publiques, espaces verts et parkings. Elle gère également la plage du Pont d'Arc surveillée en juillet et août et la navette estivale qui permet de limiter l'afflux de voitures sur le site.



ACCÈS AU PONT D'ARC

Jusqu'à fin mars 2023, pendant toute la durée du chantier, seul le parking du Belvédère, en aval du Pont d'Arc, est ouvert au public.

ce printemps et sera doté d'une aire de retournement. Devant le caractère exceptionnel du site de la Combe d'Arc, une attention particulière est donnée à l'intégration paysagère de l'aire de stationnement par l'usage de la pierre calcaire et la plantation de 2 000 arbres et arbustes d'essences locales.





Actions culturelles 3 NOUVEAUX PARCOURS

La communauté de communes mène depuis 1 an des projets culturels sur-mesure au plus près des habitants. Ils varient les formes artistiques et croisent des publics différents. Petit tour d'horizon des trois actions menées au premier semestre 2023 :

JANVIER-AVRIL : parcours cirque avec la C^{ie} Les Enfants Sérieux (pôle La Cascade) et l'Art d'En Faire



Une semaine de pratique circassienne à l'école (Balazuc et Vallon Pont d'Arc) puis sous le chapiteau de l'Art d'En Faire à Lablachère pendant les vacances d'avril pour les enfants et les adolescents de l'accueil de loisirs inter-communal. Des représentations grand public et une résidence artistique à Lagorce sont également proposées.

DÉCEMBRE-MAI : parcours musique et danse avec Labeaume en Musiques

Dans le cadre de la création artistique du spectacle *Une belle meunière*, qui se produira le 25 mars à Salavas, une série d'ateliers musique et danse aura lieu du 27 mars au 7 avril dans les collèges de Ruoms et Vallon Pont d'Arc et au centre de soins en addictologie de Labastide-de-Virac. Une restitution vidéo de leur travail est prévue à partir du 8 mai sur labeaume-festival.org



MAI-JUIN : la femme dans l'art avec le château de Vogüé

En marge de l'exposition « Les artistes d'Alba dans les années 50 » qui se tiendra au château du 1^{er} avril au 2 juillet, des femmes artistes proposeront des ateliers et des rencontres le vendredi auprès des résidents des Ehpad de Ruoms et



Nathalie Volle, conseillère déléguée au patrimoine, à la culture et aux sports, représentait la communauté de communes à la cérémonie de signature de la convention d'éducation artistique et culturelle avec le Département le 17 novembre dernier.

Vallon Pont d'Arc, d'artistes amateurs et d'adolescents du territoire.



Aide-animateur FORMATION DES ADOS

Chaque année, la communauté de communes propose aux jeunes dès 11 ans d'intégrer le dispositif « aide-anim » : un bon moyen de découvrir les métiers de l'animation, de se préparer au monde professionnel et de s'ouvrir au monde ! Deux semaines de formations théoriques et pratiques leur sont prodiguées pendant les vacances scolaires, en échange desquelles ils s'engagent à réaliser un stage pratique lors des vacances d'été. La dernière session de formation s'est déroulée en immersion au Viel Audon à Balazuc : au programme, fabrication de nichoirs, atelier cuisine en collectivité et mise en pratique de



leurs connaissances en animant des jeux pendant les veillées. Pendant les vacances d'avril, ils participeront aux ateliers cirque sous le chapiteau de l'Art d'En Faire et cet été, ils auront plein d'idées pour seconder les animateurs titulaires dans les centres de loisirs intercommunaux !



Petite enfance QUELS MODES DE GARDE SONT PROPOSÉS ?

Pour accueillir les enfants de 0 à 3 ans, le territoire dispose de 4 crèches et d'un réseau d'environ 30 assistants maternels agréés, dont certains sont organisés en maison d'assistants maternels. Ainsi, plus de 200 places d'accueil collectif ou individuel sont réparties sur le territoire des Gorges de l'Ardèche. Les crèches d'Orgnac-l'Aven, Vallon Pont d'Arc et Vogüé sont gérées directement par la communauté de communes. Le service petite enfance comprend ainsi 36 agents, répartis entre les 3 crèches, le relais petite enfance et la direction du service.



Une activité yoga est proposée dans les 3 crèches de la communauté de communes cette année.

« D'un point de vue statistique, notre territoire est plutôt bien doté en possibilité de garde pour les tous-petits. Cependant, depuis quelques mois nous sommes confrontés à une situation inédite : nous devons faire face à une explosion du nombre de demandes de places en crèche, car il y a eu un pic des naissances. Dans le même temps, nous avons des difficultés à orienter les parents vers les assistants maternels, qui ne peuvent absorber qu'une partie de la demande », explique Luc Pichon, président de la communauté de communes. Ainsi, plusieurs familles se retrouvent sans solution de garde pour le premier semestre 2023. La situation devrait se rétablir pour le second semestre, car un nombre



important d'enfants seront en âge de quitter la crèche pour prendre le chemin de l'école en septembre prochain. « En attendant, nous essayons d'optimiser au maximum le nombre d'enfants qu'il est possible d'accueillir dans chaque établissement. Par exemple, nous avons obtenu 3 places supplémentaires dans nos crèches et nous avons réorganisé les locaux des Galopins à Vallon Pont d'Arc, pour accepter un nombre plus important de bébés non-marcheurs, ce qui correspond à la demande la plus forte. Mais notre marge de manœuvre est extrêmement faible ! », conclut-il.

COMMENT DEMANDER UNE PLACE EN CRÈCHE ?

L'étape incontournable : prendre rendez-vous avec le relais petite enfance de la communauté de communes. Il étudie avec vous le mode de garde le mieux adapté à votre situation, vous accompagne dans les démarches et vous remet un dossier pour demander une place en crèche. Toutes les demandes sont centralisées par le relais petite enfance, aucune demande n'est traitée directement par les crèches.

Votre dossier est ensuite soumis à une commission d'attribution qui statue en fonction des différentes demandes et du nombre de places disponibles pour les 4 crèches du territoire. Si votre dossier n'est pas retenu, il est présenté à la commission d'attribution suivante et le relais petite enfance peut vous accompagner à tout moment vers une solution alternative. La liste des assistants maternels agréés est disponible auprès du relais et sur le site internet de la communauté de communes.

cc-gorgesardeche.fr/le-relais-petite-enfance
06 74 82 61 14

COMBIEN DE PLACES DANS LES CRÈCHES DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

Le nombre de places dans les crèches est soumis à un agrément de la Caf. Il a été actualisé en 2023, notamment suite à une évolution de la réglementation qui définit une superficie minimum par enfant accueilli. Les 127 places sont donc réparties comme suit :

Les Colibris à Vogüé : 42 places
La crèche associative des Péquélous à Ruoms : 38 places
Les Galopins à Vallon Pont d'Arc : 36 places
La micro-crèche des Elfes à Orgnac-l'Aven : 11 places



Urbanisme PAROLE AUX HABITANTS

Dans le cadre de l'élaboration du futur plan local d'urbanisme intercommunal – PLUI, prévu pour 2024, l'année écoulée a été consacrée au travail de diagnostic et de recueil des besoins. En octobre, les habitants ont donc été invités à participer à trois ateliers pour comprendre leur vécu et échanger sur les grands enjeux du territoire : habitat, déplacements, agriculture, activités économiques, espaces naturels, changement climatique, ... Ces ateliers se sont déroulés dans trois communes différentes, à Lanas, Ruoms et Vallon Pont d'Arc pour faci-



ter la venue du plus grand nombre et étaient animés par le cabinet PLANÈD, qui accompagne l'Interco pendant toute la durée de construction du

PLUI. D'autres réunions publiques se tiendront ultérieurement.

 **Les étapes du PLUI :**
cc-gorgesardeche.fr/projets



Déchets OÙ VONT NOS EMBALLAGES ET PAPIERS ?

Depuis 2021, ils sont traités à l'usine Metropolis (Porte-les-Valence). Elle trie les emballages de plus de 750 000 habitants de Drôme-Ardèche, soit 150 tonnes chaque jour. Les différents déchets y sont triés mécaniquement et manuellement par tailles, formes et matières. En bout de chaîne, ils sont compactés sous forme de gros ballots expédiés vers les filières de recyclage. 83 % du contenu de nos poubelles jaunes

est donc recyclé : par exemple, nos canettes de soda sont transformées en trotinettes. Ainsi, dans les poubelles jaunes, je jette mes emballages et papiers en vrac, sans sac, sinon ils ne sont pas traités à Metropolis et sont réacheminés comme simples déchets ménagers, donc enfouis ou incinérés.



C'est moins bien pour l'environnement et pour le porte-monnaie !

 sictoba.fr



© SICTOBA.

© SICTOBA.



Tourisme DESTINATION PLEINE NATURE

La communauté de communes des Gorges de l'Ardèche est lauréate, avec 20 autres territoires en Auvergne Rhône-Alpes, du dispositif « Territoire pleine nature » mis en place par la Région. Ainsi, les acteurs publics ou privés souhaitant développer des équipements sportifs ou de pleine nature à vocation touristique peuvent prétendre à une aide financière régionale, allant jusqu'à 50 % de co-financement pour les études et 20 % pour la réalisation.



 auvergnerhonealpes.fr/aides ou contactez le service économie de la communauté de communes au 04 82 77 06 29



Protéger les terres agricoles ET LES ESPACES NATURELS

Une enquête publique s'est tenue en octobre dernier concernant le projet de protection et de valorisation des espaces agricoles et naturels sur le territoire des Gorges de l'Ardèche. Ce vaste projet de 3 670 hectares, conduit depuis 2017 par le Département en lien étroit avec la communauté de communes, concerne 14 communes : Balazuc, Grospierres, Labeaume, Lagorce, Lanas, Orgnac-

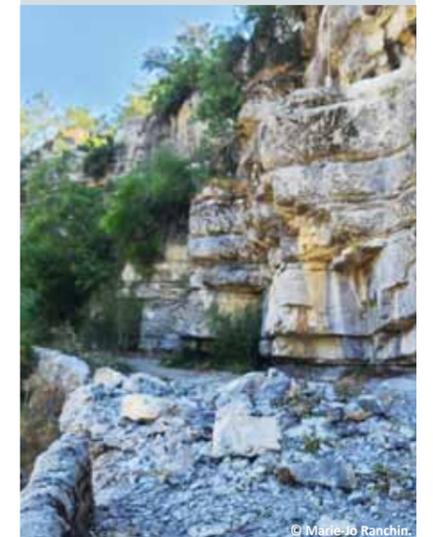
l'Aven, Pradons, Roche-colombe, Ruoms, Saint-Alban-Auriolles, Saint-Maurice-d'Ardèche, Sampzon, Vallon Pont d'Arc et Vogüé. L'objectif est de pérenniser les espaces naturels et agricoles existants afin qu'ils contribuent à nourrir la population locale et qu'ils ne soient pas urbanisés. Le périmètre définitif fera l'objet d'une délibération du Conseil départemental de l'Ardèche afin d'entrer en vigueur.



© Pont d'Arc - Ardèche.



Solidarité TRAVAUX EXCEPTIONNELS À BALAZUC



© Marie-Jo Ranchin.

En juillet dernier, l'éboulement d'un pan de la falaise, sous la tour de la Reine-Jeanne, a provoqué de nombreux dégâts sur la route des Gras entre Uzer et Balazuc. La communauté de communes a pris à sa charge la réfection du parapet endommagé par l'éboulement pour un montant de 9 510 € TTC.

AGENDA

ÉVÉNEMENTS PARTENAIRES



DU AU
23 05
F É V MARS

EXPOSITION SCOLAIRE CHÂTEAU DE VOGÜÉ

Tous les jours de 14 h à 17 h

Réalisations des élèves des écoles et collèges ardéchois, d'après l'exposition « Voyages imaginaires » présentée au château en 2022.

Entrée gratuite.

Autres expos et soirées culturelles sur : chateaudevogue.net

S A M
25
M A R S

LABEAUME EN MUSIQUES

*Une belle meunière,
20 mélodies au fil de l'eau*

Salle polyvalente, Salavas, 17h



La belle meunière de F. Schubert et une création de M. Lemmennicier. Voix, danse et guitare.

Billetterie : labeaume-musiques.fr

DU AU
08 09
AVRIL

23^E RAID NATURE DU PONT D'ARC

Vallon Pont d'Arc

Course en duo alternant course à pied, canoë et VTT. Version kid le samedi (duo parent/enfant)

Infos : raid-nature-vallon.fr



ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PERMANENCE CAFÉ DES PARENTS

M A R
28 & 28
F É V MARS

Ancien collège,
Vallon Pont d'Arc
17h-19h

M A R
25 & 30
AVRIL M A I

Maison de pays
d'Ornac-l'Aven
17h-19h



Pour échanger autour d'un café sur les inquiétudes et difficultés dans l'expérience de parents. Un animateur professionnel est présent pour faciliter les échanges.

Gratuit.

JEUDI
09
M A R S

PERMANENCES MÈRES ROSEAUX

JEUDI
13
AVRIL

Ancien collège,
Vallon Pont d'Arc, 9h-11h

JEUDI
11
M A I

Temps d'accueil et d'échange réservé aux mères élevant seules leurs enfants.

JEUDI
08
J U I N

Gratuit.

V E N
31
M A R S

SALON DE L'EMPLOI SAISONNIER

10h-16h

Salle des fêtes de Vallon Pont d'Arc
Organisé par la communauté de communes et la maison de la saisonnalité.



S A M
04
M A R S

SPECTACLE DE CIRQUE

**HAPPY APOCALYPSE
TO YOU**

La Crypte, Lagorce, 15h



ÉDUCATION & ARTISTIQUE CULTURELLE

Présentation publique – sortie de résidence de la C^{ie} Les Enfants Sérieux, pôle La Cascade.

Gratuit.

PROGRAMME CINÉ 7

Le cinéma intercommunal



Place de la Petite Vitesse,
Ruoms
cineode.fr/cine7

+ d'infos sur : cc-gorgesardeche.fr/agenda